

F. BELAND, Tabacconiste, DÉPÔT DE TIMBRES, ET JOURNAUX, 104, Rue St-Jean, QUEBEC

Di Miller

L'ÉLECTEUR

JOURNAL DU SOIR

PLAMONDON & Cie., Editeurs-Propriétaires.

BUREAUX: 34, COTE LAMONTAGNE, QUEBEC.

ERNEST PACAUD, Redacteur-en-chef

QUEBEC, 12 JUILLET 1886

Le discours de l'hon. M. Mercier

Nous publions aujourd'hui la péroraison si remarquablement belle du discours de l'hon. M. Mercier sur la question Riel.

Nous engageons chacun de nos abonnés à lire attentivement cette page patriotique et à la faire lire à leurs amis.

Nous en répétons aujourd'hui la première partie publiée samedi, afin de la présenter complète dans un seul numéro.

A nos amis

Dans le but d'aider nos amis à reprendre notre journal le plus possible à la veille de la lutte électorale, nous avons décidé d'adopter des arrangements spéciaux.

Tous ceux qui nous adresseront 25 cents recevront l'édition hebdomadaire de l'Électeur d'ici à huit jours après la votation, fussent les élections n'avoir lieu que dans six mois.

Tous ceux qui nous adresseront 50 cents recevront l'édition de chaque jour pendant le même espace de temps.

Si les élections ont lieu avant trois mois, le journal n'en sera pas moins servi pendant ces trois mois pour le prix spécifié plus haut.

A l'œuvre, patriotes! non pas dans notre intérêt, mais dans l'intérêt de la cause que nous avons juré tous ensemble de faire triompher.

Que de toutes parts on se fasse un point d'émulation de nous adresser de longues listes de nouveaux abonnés.

Rouges et bleus

Tout le monde connaît la fable *L'huître et les deux plaideurs*. Le juge chargé de trancher ce ridicule différend, trouvant sans doute que les deux parties avaient tort ou raison l'une autant que l'autre, ouvre le bivalve, avale gravement le délicieux mollusque, le savoure en connaisseur, puis tend les écailles aux deux plaideurs tout penauds.

Plus d'une fois, cette leçon du fabuliste nous est revenue en mémoire à la vue des dissensions acharnées qui depuis tant d'années divisent la famille franco-canadienne et épuisent son énergie. Dans les rares moments où la passion politique a fait place chez nous à un sentiment plus relevé, ainsi lorsqu'à un lendemain du 16 novembre notre peuple, à travers ses larmes, a eu la sombre vision de l'abîme où l'entraînait son aveuglement, il n'y a eu qu'une voix pour reconnaître et déplorer bien haut l'indéniable stérilité de nos luttes acrimonieuses de ces dernières années. Nous avons vu alors en blanc et en noir dans tous nos journaux, même dans ceux qui pour un peu d'argent sont aujourd'hui les plus âpres à défendre les ministres, que l'union s'imposait, que notre nationalité était en danger, que des difficultés intestines dénuées de toute raison d'être étaient la seule cause de tout le mal et qu'en fin de compte le temps était venu de tuer l'esprit de parti si nous ne voulions pas qu'il nous tuât.

Eh bien, franchement, à en juger par ce qui se passe actuellement, nous sommes cent fois plus ridicules que les plaideurs de la fable. Nous ne nous battons pas même pour une huître, mais pour des mots, pour des couleurs. Quel est le grand argument qu'on oppose aujourd'hui à l'union franco-canadienne, jugée si désirable, si urgente

par tout le monde, par toute la presse, au lendemain de l'exécution de Régina? Est-ce quelque grande raison d'intérêt public, d'ordre supérieur? L'Union des Canadiens Français mettrait-elle en danger l'existence de la Confédération? Non, mais elle aurait pour effet, dans les circonstances, d'amener les Rouges au pouvoir!

Voilà le grand épouvantail que toute la presse aux gages des deux ministères d'Ottawa et de Québec tient de ce temps-ci affiché en tête de ses colonnes, comme ces ridicules mannequins que l'agriculteur met aux coins de son champ pour effrayer les poules. "Gare aux Rouges!" voilà qui répond à tout. Quand on a mis le peuple en garde contre les Rouges, on a tout dit: la seule mention de ce nom redoutable dispense de toute discussion, de toute raison, de toute logique. Les Bleus ont, paraît-il, par une sorte de prédestination fatidique, l'apanage de toutes les vertus, de toutes les qualités nécessaires pour gouverner les hommes; sanglante ironie! ils l'ont bien prouvé par les malheurs de toute sorte que leurs récentes maladministrations ont fait fondre sur ce pays. Par la même fatalité, les Rouges sont relégués de toute éternité à l'opposition, et il ne faut pour rien au monde leur donner l'occasion de montrer si leur théorie administrative vaut quelque chose. Le pays peut être mené à la ruine, la confédération peut être mise en péril par des hommes qui se disent conservateurs économes de la chose publique, gardiens farouches des principes et de la vérité, et qui sont en réalité les plus grands dilapidateurs et les plus effrontés menteurs de leur temps: le nom qu'ils usurpent leur assure l'impunité, grâce à cette théorie de morale facile passée dans nos mœurs, que le nom couvre la marchandise et qu'il vaut mieux endurer tous les affronts en silence plutôt que de donner le pouvoir à ces affreux Rouges. C'est ainsi que notre malheureuse province est, au dire des laquais salariés du pouvoir, irrévocablement vouée au bleu.

Il nous semble que ces absurdités devraient avoir amplement fait leur temps. Elles ont pu avoir du succès dans le passé, lorsqu'elles étaient provoquées par les théories excessives d'une certaine école; mais assurément, personne ne prétendra qu'aujourd'hui ces distinctions stupides ont leur raison d'être. D'après ces messieurs payés pour célébrer le bleu envers et contre tout, les Canadiens-français sont condamnés à ne jamais sortir des limites qu'avait faites aux partis politiques un état de choses qui n'existe plus, lorsqu'au contraire tout les appelle à l'union. D'accord sur les idées, ils doivent—pour singer la génération précédente—rester divisés sur les mots. Ainsi sur la question Riel—la question dominante du moment—les Canadiens-français sont unanimes, et cependant on prétend qu'ils ne doivent pas le faire voir, à cause d'une fiction de noms et de couleurs.

Sur les principes, nous sommes tous d'accord; les deux partis font aujourd'hui d'assaut de respect et d'obéissance à l'égard de l'église; pour sa part, la génération libérale d'aujourd'hui n'a rien à se reprocher sous ce rapport et a donné des garanties surabondantes.

Il n'y avait plus qu'un point sur lequel nous étions réellement divisés depuis quelques années: c'était sur des questions d'administration; mais il est survenu de grands changements.

L'extension du suffrage eût été reprochée si elle fût venue des libéraux; mais Sir John l'a fait voter, et si le pays est aujourd'hui divisé à ce propos, ce n'est que sur le mode odieux, arbitraire et

centralisateur que Sir John lui a imposé.

Sur la question douanière, quelque opinion que l'on entretienne sur la théorie rivale du libre échange ou de protectionnisme, personne ne peut soutenir que les promesses fallacieuses de Sir John en 1878 se sont réalisées. Nos industries minées, notre population décimée par l'émigration aux États-Unis où il y a déjà presque autant de Canadiens-français qu'au Canada, nos ports déserts, les affaires ne se maintenant tout bien que mal grâce à quelques bonnes récoltes çà et là, en sont des preuves trop tangibles pour qu'il soit besoin d'insister et pour que le peuple ne soit pas presque unanimement indigné de la manière dont il a été dupé par la fameuse Protection ou "politique nationale" de Sir John.

De même, tout le monde est théoriquement d'accord à proclamer l'honnêteté et la probité dans l'administration de la chose publique. On ne diffère que sur un point: les conservateurs prétendent que leurs chefs sont d'habiles et honnêtes administrateurs; mais le peuple peut aisément juger de l'inanité de cette prétention en présence des nombreux scandales récemment dénoncés par les libéraux.

Ainsi, en tout et partout nous sommes d'accord sur les idées. Qu'est-ce donc qui s'oppose à ce que cette unanimité se manifeste par la formation d'un parti unique? Des mots creux, de pure convention. Nous avons les mêmes idées, nous professons les mêmes principes, nous sommes alliés par les mêmes intérêts puissants de religion et de sang, par un désir commun de revanche; et ce pendant nous continuons d'être, les uns des Bleus, les autres des Rouges.

Quand l'Électeur, par exemple, émet quelque idée qu'il sait éminemment populaire, nos adversaires, à bout d'arguments, se drapant dans leur hypocrisie, cherchent à en imposer aux esprits naïfs en soulevant des préjugés surannés contre les Rouges. Quand ces messieurs ont dit que l'Électeur est de l'école de MM. Langelier et Pelletier, ils croient avoir prononcé l'excommunication majeure contre nous; ils croient nous avoir fermé la bouche à tout jamais. Eh bien, on a pu, par ce système de dénigrement gratuit, noircir des réputations au loin; mais, nous le demandons à ceux qui connaissent les hon. MM. Langelier et Pelletier, où trouve-t-on deux citoyens, plus honorables, plus intègres, plus dignes de respect? Ne pratiquent-ils pas leur religion aussi bien, sinon mieux que bien des chefs conservateurs? Voyons, faire poser ces chefs libéraux en espèces de Rochefort ou de Prince Kropotkine, affecter d'effrayer le peuple par la simple mention de leur nom, n'est-ce pas insulter au bon sens public que?

Lorsque l'hon. M. Mercier parcourt le pays, mettant sa puissante éloquence au service de la cause nationale, il a beau dire de belles choses, lui qui sait si bien traduire les sentiments patriotiques, il faut se méfier, se boucher les oreilles: c'est un Rouge! Il a à ses côtés, il est vrai, des conservateurs, l'hon. M. Bellerose, l'hon. M. Guévremont, M. Bergeron, M. Dahamel, M. Cleran, qui disent absolument comme lui: cela ne fait rien, il ne peut pas avoir raison, c'est un menteur, parce que c'est un Rouge!

Franchement, il faut être bien réduit pour avoir recours à un pareil raisonnement, qu'on retrouve pourtant à pleines colonnes, tous les jours, dans les organes ministériels. Est-il possible que de telles sottises soient tolérées davantage? Libre à nos adversaires de s'avilir en brûlant de l'encens moyennant finances; qu'ils fassent de la réclame à ceux qui les entretiennent, mais au moins qu'ils cessent de rendre le peuple de cette province ridicule aux yeux des étrangers en laissant croire qu'ici le nom couvre invariablement la marchandise, qu'on juge tout, non d'après la valeur, mais d'après l'étiquette. On dirait que l'on veut faire passer notre population pour un vil troupeau d'ilotés, dénué de toute initiative, de toute intelligence, condamné à tourner éternellement dans le même cercle, dans le même sillon.

Quand donc les prétendus organes de l'opinion publique s'élèveront-ils au-dessus des choses de pure convention? Sont-ils inconscients du mal qu'ils font? Non; ils savent bien que les ridicules préjugés qu'ils sèment à pleines mains pourraient, si la majorité de nos compatriotes s'y laissait prendre, tuer chez nous l'opinion publique et retarder de vingt-cinq ans l'essor de notre nationalité.

«What is in a name? disait Shakespeare; by any other name a rose would smell as sweet.....» Que sont les mots? De simples signes de convention appliqués à des choses, à des idées. Le temps modifie les choses; les mots seuls restent, mais ils perdent en ce cas leur sens primitif; y persister, c'est parler faux, c'est mentir, c'est induire les autres en erreur.

En politique, ostraciser les libéraux parce qu'ils sont libéraux, combattre les mouvements patriotiques des Canadiens-français parce qu'ils pourraient donner le pouvoir aux Rouges, c'est nier à nos compatriotes l'une de leurs libertés les plus chères, c'est les réduire au rôle de simples spectateurs dans les affaires du pays où se joue le sort de leur langue, de leurs institutions, de leur religion.

LETTRE DE MONTREAL

Montréal, 10 juillet.

Mon cher rédacteur,

Je viens d'apprendre une foule de choses des plus étonnantes et des plus importantes à la fois sur le mouvement politique dans notre province.

Vous pouvez, je crois, accepter en toute sûreté ces renseignements dont je vais vous faire part, car je les tiens d'une personne haut placée, prenant un intérêt très vif aux événements politiques quoique n'y étant pas directement mêlé.

Je vous écrivais, il y a deux mois, que M. Pagnuelo, l'un des plus ardents rielistes, trahissait la cause nationale non pas brusquement, mais lentement et sans bruit, afin d'entraîner avec lui le plus de recrues possible.

L'Étendard vous a contredit. Mais ce que je vous disais alors, c'est à dire que M. Pagnuelo était allé à Québec pour engager les députés conservateurs nationaux à rejeter les motions Garneau et Turcotte, m'a depuis été confirmé. Il est incontestable que c'est M. Pagnuelo qui a empêché M. Beauchamp de voter avec MM. Garneau et Beaubien pour la motion Turcotte.

M. Pagnuelo est l'associé, l'ami et le confident de M. Taillon. Je ne sais si c'est cette seule considération qui fait agir M. Pagnuelo, ou s'il y en a une autre plus patriotique. J'ai déjà entendu dire que M. Pagnuelo avait la promesse d'une position de juge s'il réussissait à opérer la réconciliation entre les castors et les ministres fédéraux.

A tout événement M. Pagnuelo est à l'œuvre et avec actue et persistance.

Il a réussi jusqu'à présent à enrôler MM. Beaubien et de Boucherville et un certain nombre de prêtres.

Fort de ces recrues, M. Pagnuelo a fait convoquer par M. Beaubien une réunion des conservateurs nationaux. Les délibérations ont duré trois jours, mercredi, jeudi et vendredi.

Les ministres locaux siégeaient pendant tout ce temps, rue St-Gabriel, et se faisaient tenir au courant de chaque phase des procédés des nationaux.

MM. Taillon, Blanchet et Pagnuelo étaient prêts, paraît-il, à s'effacer pour

MM. les juges Mathieu, Anger et Routhier à la condition qu'ils leurs succéderaient sur le banc.

Les nationaux dérangèrent un peu cependant tous ces projets.

MM. Beaubien, Pagnuelo et le rév. M..... commencent par dire qu'il fallait à tout prix retenir le pouvoir pour le parti conservateur et que le moyen était de reconstituer le gouvernement de façon à remplacer tous les ministres pendants par des hommes nouveaux et non compromis du parti conservateur.

Bien des combinaisons furent alors proposées dans chacune desquelles entraient naturellement M. Beaubien, mais toutes échouèrent devant la persistance de l'hon. sénateur Trudel.

"Je n'accepterai cette combinaison, disait chaque fois M. Trudel, qu'à la condition que nous pas un ou deux des ministres, mais le nouveau gouvernement tout entier fasse connaître publiquement au peuple de la province qu'il est l'adversaire des hommes d'Ottawa.

"Je ne veux pas être complice d'une conspiration qui consisterait à remplacer les ministres actuels par des conservateurs qui viendraient répudier leurs prédécesseurs pour garder le pouvoir grâce à notre appui et qui ensuite, ayant cinq ans devant eux, aideraient les ministres d'Ottawa à échapper au châtiement qu'ils ont mérité.

"Je ne puis croire, par exemple, qu'un homme comme M., le juge Mathieu, s'il était Premier-Ministre, ne mettrait pas au service de sir Hector, qui est son parent et qui l'a fait juge, toute l'influence dont le gouvernement local pourrait disposer.

"Je n'aime pas les libéraux plus qu'aucun de vous. Mais nous avons au moins avec eux la garantie qu'ils nous aideront à chasser les meurtriers de Riel. Et, comme on dit, il est permis de se servir d'un ennemi pour vaincre un autre ennemi."

Je ne prétends pas que ce soient là les propres paroles dont M. Trudel s'est servi, mais c'est certainement à ce que l'on m'informe, la substance de ses remarques.

Ce langage, empreint d'une sincérité saisissante, ne manquait pas de produire son effet.

"C'est bien, tout cela, répondait M. Beaubien, mais qu'allons nous devenir, nous les castors?"

"A voir la façon dont Mercier choisit ses candidats, il est évident qu'il ne tient pas compte du concours des conservateurs nationaux et que, n'ayant pas de partisans en chambre, nous n'aurons pas de représentation dans le ministère."

"Nous n'avons pas de plaintes de ce genre à formuler dans notre district," répliqua M. L. P. Pelletier, de Québec.

"Je suis en position de dire que les libéraux vont appuyer M. Garneau et sont disposés à faire élire nos amis dans 7 à 8 autres comtés du district de Québec. Si, dans le district de Montréal, vous n'avez pas un plus grand nombre de candidats, c'est peut-être votre faute. Au lieu de prendre part au choix des candidats et à l'organisation de la lutte en général, comme nous le faisons à Québec, vous vous abstenez, vous hésitez. Je parle d'un certain nombre seulement d'entre vous, car il n'y a assurément pas de reproches de ce genre à faire aux sénateurs Bellerose et Guévremont, à MM. Bergeron et Duhamel."

On me dit que les remarques de MM. Trudel et Pelletier ont eu l'effet de faire échouer MM. Taillon, Beaubien et Pagnuelo qui avaient compté décider tous les conservateurs nationaux à accepter une combinaison quelconque ou même le personnel actuel du ministère plutôt que de laisser M. Mercier prendre le pouvoir.

* * *

Au cours de notre conversation, mon honorable interlocuteur me déclara que l'hon. sénateur Trudel était certainement le plus ferme et le plus sincère de tous les castors. Il est certain que, s'il était le seul propriétaire de l'Étendard, ce journal aurait pris depuis longtemps une position plus tranchée vis-à-vis les pendants de Québec. Il a le contrôle de la rédaction, il est vrai, mais il cherche constamment à ne pas déplaire à ses actionnaires afin de conserver au journal toute l'influence que lui donnent la position, le nombre et l'influence de ses actionnaires.

Grande demonstration politique

Plus de 3,000 présentes

Succès des nationaux admis par les ministériels

Le Canadien et le Chronicle publient ce matin la dépêche suivante au sujet de la démonstration politique qui a eu lieu hier à Ste Flavie, dans le comté de Rimouski :

"Ste Flavie, 11.—A l'assemblée politique tenue ici aujourd'hui, près de trois mille personnes étaient présentes et qui ont prêté beaucoup d'attention aux discours prononcés.

Les orateurs étaient le lieutenant colonel Martin, candidat national, MM. Asselin, le député actuel du comté, L. P. Pelletier, les honorables MM. Taillon et Mercier, MM. Desjardins, Bergeron et Billy. Les orateurs libéraux ont fait un chaleureux appel aux sentiments de nationalité et de religion, à propos de la affaire Riel.

M. Bergeron a fait le plus fort discours de la journée.

La majorité des personnes présentes à l'assemblée étaient des conservateurs."

Pour que MM. Taillon, Desjardins et Billy, d'ordinaire si pleins de jactance, ne trouvent rien de mieux à faire adresser à leurs journaux, on peut se faire une idée du triomphe qu'ont remporté nos amis MM. Mercier, Martin, Pelletier et Bergeron.

Entre les lignes de ce compte-rendu, se lit le dépit de gens qui se sentent littéralement écrasés. Il faut que le sentiment national se soit manifesté bien fort pour que ces messieurs soient forcés d'admettre que c'est un national, M. Bergeron, qui a remporté le succès de la journée.

La réponse du "Journal"

Le Journal de Québec ayant prétendu que l'hon. M. Mercier avait parlé et voté en faveur de la vente du chemin de fer du Nord, nous lui avons opposé le démenti le plus formel et l'avons sommé de fournir la preuve de son avancé.

A ce défi, le Journal répond comme suit :

"L'Electeur a l'audace de prétendre que M. Mercier, son chef, n'a pas approuvé et favorisé la vente du chemin de fer du Nord. Il nous demande des preuves. Nous lui avons déjà donné ces preuves en lui mettant sous les yeux les votes et délibérations de l'Assemblée législative, et nous le ferons encore si c'est nécessaire."

Ce n'est pas là une réponse satisfaisante.

Ce qu'il nous faut, ce sont les paroles et le vote de M. Mercier en faveur de la vente du chemin de fer du Nord.

Puisque vous avez proclamé, messieurs du Journal, que Mercier avait parlé et voté en faveur de cette vente, c'est que vous considérez le fait important.

Or, du moment que le fait est contesté et nié, c'est votre devoir de citer votre preuve ou de retirer votre avancé.

Quant à nous, nous prétendons que M. Mercier, qui n'était pas alors chef de l'opposition, était absent lors du vote sur la vente du chemin de fer du Nord et qu'il n'a conséquemment pas voté.

ACTUALITES

C'est aujourd'hui le dernier jour pour les élections en Angleterre.

Demain nous connaissons le résultat final.

Jusqu'à présent le résultat est comme suit :

Libéraux..... 284
Conservateurs..... 289

Il reste encore 97 élections à faire aujourd'hui.

Sur ce nombre les libéraux comptent en remporter 78, ce qui diviserait la nouvelle députation comme suit :

Libéraux..... 362
Conservateurs..... 308

Majorité libérale..... 54

Il faut bien remarquer, toutefois, que ce nombre de députés libéraux comprend les libéraux opposés au Home Rule et dont 63 sont déjà élus et dont 12 autres le seront probablement aujourd'hui.

Comme nous le disions, l'autre jour, le Home Rule va être rejeté par une

majorité de 10 environ et les libéraux de toutes les nuances vont conserver une majorité d'environ 50 sur les conservateurs.

Les difficultés entre les autorités canadiennes et le gouvernement américain au sujet des pêcheries s'aggravent chaque jour.

Pourvu qu'elles ne nous lancent pas dans une nouvelle guerre!

Au moment de mettre sous presse, un électeur du comté de Bellechasse nous informe qu'il y a eu discussion hier à St Gervais.

M. Faucher ouvrit l'assemblée, et fut suivi de M. Charles Langelier, MM. Roy et Bouffard, amenés par M. Faucher pour l'aider à rendre compte de sa conduite parlementaire, ont parlé après M. Charles Langelier.

L'hon. M. Mercier, l'hon. C. A. P. Pelletier, M. Bergeron, M. P. et M. L. P. Pelletier arriveront à Québec cet après-midi.

MM. Mercier et Bergeron parleront mercredi à Bryson, comté de Pontiac, et vendredi à Longueuil, comté de Chambly.

On ne se fait pas d'idée des préparatifs grandioses qui se font pour les fêtes Cardinalices.

Le palais législatif et le palais du Cardinal entre autres présenteront un aspect féerique.

Les appareils électriques sont déjà placés à profusion sur les huit tours du palais législatif.

C'est aujourd'hui, 12 juillet, la fête des orangistes.

Des démonstrations ont été organisées dans tous les comtés d'Ontario.

Mais c'est surtout à Toronto, à Hamilton et à Belleville que la fête sera célébrée avec le plus d'éclat.

Jamais les orangistes du Canada n'ont encore fait des préparatifs aussi considérables.

Pendant que les chefs libéraux parcourent en tous sens la province d'Ontario, renseignant le peuple sur les affaires publiques, les conservateurs de là-bas comme ceux d'ici fuient la discussion.

Ils signifient aux chefs libéraux qu'ils répondront à leurs arguments et à leurs dénonciations par le vote.

En attendant ils s'occupent à organiser différents systèmes pour détourner l'argent du coffre public, comme celui que l'on vient de découvrir à Montréal en rapport avec les droits de douane.

Notre ami M. Boyer ne compte pas moins de cinq adversaires à Jacques-Cartier, ce sont MM. Provost, Rastoul, Descauries, Martin et Viau.

La Parrie dit qu'il y en a encore 6 autres qui veulent se présenter.

Le Trade Bulletin ou Bulletin du Commerce, journal commercial de Montréal, qui ne s'occupe nullement de politique, fait depuis quelques jours les révélations les plus terribles.

Il paraît qu'il y a un système en règle d'établi et qui consiste à faire échapper tous ceux qui fraudent la douane en considération de pots de vin payés par eux à certains politiciens conservateurs.

On sait que MM. Lachlin, frères & Cie ont payé il y a quelque temps \$4,000 à un membre du parlement et à deux ministres pour échapper à une poursuite.

Voici maintenant que le Trade Bulletin annonce que trois maisons de gros ont échappé aussi au paiement d'une centaine de mille piastres qu'elles devaient au gouvernement pour droits de douane en payant \$20,000, vingt mille piastres, de bonus aux politiciens qui leur obtenaient leur quittance.

Est-il possible de concevoir un système de pillage plus diabolique ?

Quand donc tout cela finira-t-il ?

Gare aux promesses du gouvernement !

Pour emporter les élections provinciales à l'île du Prince-Edouard, le gouvernement fédéral a fait voter à la dernière session trois millions de piastres pour creuser un tunnel sous le St Laurent devant relier l'île à la terre ferme.

Pendant les élections, les ingénieurs firent de grands travaux.

Mais les élections étaient à peine terminées que le gouvernement, satisfait d'avoir obtenu son but, ordonnait la suspension immédiate des travaux et déclarait le projet impraticable.

On conçoit l'indignation de la population de l'île.

Le Journal de Québec dans son numéro du 8 juillet prenait, au nom du gouvernement Ross, la défense de la vente du chemin de fer du Nord.

Nous prions nos amis d'en prendre note.

Nous y reviendrons.

Sir Richard Cartwright adressera la parole aux endroits suivants dans la

province d'Ontario, dans le cours du mois de juillet.

Trenton, 14 juillet ; Cobourg, 15 ; Campbellford, 16 ; Delta, South Leeds, 18 ; Prescott, 20 ; Dundas, 21 ; Lancaster, Glengarry, 22 ; Pembroke, 23.

L'hon. M. Blake a déjà porté la parole à 14 ou 15 grandes assemblées.

L'hon. juge Wurtele doit continuer, paraît-il, à occuper les appartements destinés à l'orateur du Parlement.

On croit qu'il sera créé un nouvel évêché, ayant son siège à Joliette et qui serait suffragant de Montréal. Le territoire que la rumeur donne au nouveau diocèse, comprendrait les comtés de Berthier, l'Assomption, Montcalm, Joliette et Terrebonne.

La compagnie du chemin de fer de Fraserville à Edmonton, non satisfaite d'avoir obtenu un subside de \$7,000 par mille du gouvernement provincial et de plus de \$6,000 par mille du gouvernement fédéral en tout \$13,000, demande encore \$25,000 aux contribuables de Fraserville.

Son Honneur le maire Beaugrand a convoqué pour 4 h. demain après-midi, une grande assemblée des citoyens de Montréal pour aviser sur les moyens d'accorder une réception grandiose, aux frais de la ville, à Son Eminence le Cardinal Taschereau lors de sa prochaine visite à Montréal le 27 juillet.

Wiggins prédit une tempête formidable pour le 29 septembre.

Une dépêche de Winnipeg, envoyée par le maître de poste de Donald, annonce que le second train direct du Pacifique venant de la Colombie en destination de Montréal a déraillé.

Le feu a pris et tout le train a brûlé. Les passagers et la poste ont été sauvés avec grande difficulté.

L'hon. juge Chauveau et Madame Chauveau partent cette après-midi pour Niagara et Alexandria Bay.

Ils seront de retour pour le 21.

Mgr Fabre a reçu, samedi, les documents officiels le nommant archevêque.

Le paquebot poste Circassia est entré dans notre port à 8 h. 30 ce matin.

Son Honneur le juge Plamondon est à Québec, l'hôte de son gendre M. F. X. Lemieux, M. P. P.

Deux jolis mariages ont eu lieu la semaine dernière.

M. le Dr Maguire conduisait à l'autel mademoiselle McCord, fille du regretté juge McCord.

Le même jour M. Sydney Forrest, fils du Lieut.-Col. Forrest, Marie Maitre du district, épousait mademoiselle Emilie Girouard, l'aînée des filles de notre excellent concitoyen M. Théophile Girouard, commerçant de bois.

Nos meilleurs souhaits de bonheur aux deux nouvelles mariées.

Nous regrettons d'apprendre que l'hon. M. Gérin, conseiller législatif, est de nouveau gravement malade.

Les Canadiens-français des Etats-Unis se proposent d'organiser des excursions à Québec pendant les fêtes cardinalices.

DISCOURS

DE

L'hon. M. Mercier

Prononcé devant l'Assemblée législative de Québec le 7 mai 1886

(Suite et fin)

M. l'Orateur, j'achève mes observations. J'ai entendu l'autre jour avec surprise un honorable ministre venir dire : "Pourquoi donc faire ici tant de bruit pour Louis Riel. Les Métis ne s'occupent pas de Louis Riel ; ils ne le regrettent pas. Il est mort et ils n'en parlent plus." Eh bien ! M. l'Orateur, voici des résolutions qui ont été passées quelques jours après l'exécution de Riel, pas à Montréal, pas à Québec, mais dans les prairies du Nord-Ouest, où les Métis se sont réunis. Ils se sont transportés de très loin, de distances immenses pour venir protester contre l'exécution de celui qu'ils appelaient leur frère. Ils ont demandé à leurs frères du Canada de reproduire ces résolutions pour prouver que leurs frères du Nord-Ouest ont du cœur. Et l'on dit qu'ils ne s'occupent plus de Louis Riel ! Est-ce que ces messieurs ont oublié la triste scène des funérailles de Louis Riel ? Riel eut son service funèbre dans l'église de Saint Boniface. L'église de St Boniface est à huit ou dix milles de la paroisse où demeurent la femme, la mère et les enfants de Riel, à St Vital. Quand cette pauvre

femme eut obtenu la permission de faire transporter le cadavre de son mari de Régina à St Boniface, on a craint un soulèvement. Les Métis sont venus, comme l'attestent des informations que j'ai ici dans mon pupitre, les Métis sont venus de très loin pour veiller le corps de ce pauvre Riel. Et lorsque l'heure du départ fut arrivée, on peut dire que toute la nation métisse était là, à l'exception de ceux qui étaient en prison ou en exil. Et ce sont les Métis qui ont porté à sa dernière demeure le corps de Riel. J'aurais voulu voir là les bourreaux de Riel. J'aurais voulu voir là ceux qui disent que la nation métisse a répudié cet homme. Car, à en juger par les lettres privées que j'ai reçues et par les conversations que j'ai eues avec quelques-uns de ceux qui étaient là, c'était un spectacle révélateur touchant et il aurait fallu n'avoir pas de cœur pour ne pas être ému de ce qui se passait en cette circonstance. Ceux-là qui viennent nous dire que Louis Riel était répudié par ses gens en ont menti. Louis Riel a été respecté, vénéré jusqu'à ses derniers moments. Toutes les nouvelles sont dans ce sens-là ; et ceux qui aujourd'hui disent le contraire, parlent pour avoir un prétexte de salir cette réputation nationale. (Écoutez ! écoutez !)

Il n'y a rien de nouveau là dedans. Est-ce qu'on n'a pas traîné dans la boue nos patriotes de 1837 ? Est-ce qu'on ne s'est pas emparé de la mémoire de Chénier, de Sanguinet et des autres patriotes de l'époque pour la salir de la fange de la calomnie ? N'avez-vous pas vu la Minerve, journal fondé par un grand patriote, M. Duvernay, jeter l'injure à la face de ces grandes figures nationales ? Est-ce que vous n'avez pas vu, vous qui avez lu l'histoire, est ce que vous n'avez pas vu dans la chambre d'assemblée en 1849, au moment où le parlement brûlait, grâce à la torche des orangistes, en 1849, au moment où Sir John Macdonald refusait de laisser passer le bill d'indemnité en faveur des patriotes, n'avez-vous pas vu M. Blake se lever et dire : vous m'insultez aujourd'hui parce que je veux défendre la mémoire des patriotes de 1837, mais avant dix ans le pays rendra justice à ces hommes qui ont sauvé les libertés dont le Canada est fier aujourd'hui ! (Applaudissements.)

M. l'Orateur, c'est l'histoire qui se répète. Tous les grands patriotes ont été traînés dans la boue. Tous les grands hommes ont été insultés par des hommes qui n'étaient pas dignes de dénouer les cordons de leurs souliers. [Applaudissements.] Lisez l'histoire et vous verrez cela.

On m'a reproché, on l'a dit dans certaines gazettes, d'avoir comparé Riel au Christ. Voici mes paroles, et j'espère que cette fois-ci, on les reproduira telles que je les ai dites. Je suis fier d'avoir prononcé ces paroles et je n'en ai pas honte. "Riel notre frère est mort victime de son dévouement à la cause des Métis dont il était le chef. Il est tombé victime du fanatisme et de la trahison, victime du fanatisme de Sir John A. Macdonald et de quelques-uns de ses amis ; et comme le Christ il a pardonné à ses bourreaux." (Applaudissements.)

Je n'ai pas comparé Riel au Christ. Je suis un de ceux qui croient à la divinité du Christ, et ma conduite religieuse le prouve : je ne comparerai jamais un homme à un Dieu. Mais quand j'ai dit que Riel avait pardonné à ses bourreaux comme le Christ, j'ai dit la vérité. [Applaudissements.]

M. l'Orateur—Très bien ! L'hon. M. Mercier—Le Christ est le premier sur la terre qui ait pardonné à ses bourreaux. Avant lui, les condamnés mouraient en les maudissant. Le Christ est le premier qui ait donné ce grand exemple de charité. Et les patriotes de 37 et le patriote de 85 ont suivi l'exemple du Christ. J'avais raison de dire, que, comme de Lorimier, Riel avait donné son cœur à son pays, et que, comme le Christ, il avait pardonné à ses bourreaux. [Applaudissements.]

M. l'Orateur, ma tâche est finie. Je sais que j'ai fatigué une partie considérable des membres de cette Chambre. Je suis convaincu qu'il aurait été plus sage de me taire, qu'on me permette de le dire, je suis convaincu que j'ai fatigué mes adversaires sans profit pour ma cause, mais j'ai voulu, avant que le vote fût enregistré, établir notre position d'une manière bien claire et bien définie. L'honorable Procureur général a cru devoir être personnel dans ce débat, je ne les suivrai pas sur ce terrain. Il a cru devoir dire ce que nous faisons était de l'hypocrisie, que nous n'étions pas sincères, que lui était un ancien disciple de Riel, qu'il l'avait aimé, qu'il l'avait aidé, qu'il l'avait soulagé. M. l'Orateur, quand Louis Riel est venu en Chambre, en 1873, pour y prendre sa place comme député de Provencher, à la mort de Sir Geo. Etienne Cartier, à qui s'est adressé pour être reçu dans la Chambre ? Il s'est adressé au député de Rouville, et le député de Rouville, c'était moi. (Applaudissements.) Il m'a fait demander un rendez-vous chez M. Al-

phonse Desjardins, député d'Hochelaga. Alors M. Desjardins n'était pas député de la Chambre, il n'a été élu qu'en 1874. Je suis allé le rencontrer dans la vieille maison de M. Paré. Riel était un fugitif, j'étais un libéral. Il est venu à Hull. Il était convenu que j'irais le recevoir à une petite porte latérale pour le faire asseoir, je m'y suis rendu avec l'assistant-greffier qui n'est plus là. Malheureusement, au moment où nous allions faire ce qu'il y avait à faire, quelqu'un est arrivé dans la chambre et ce pauvre Riel est parti. L'année suivante, il a réussi à se faire asseoir d'une manière régulière. Je n'étais pas à la Chambre alors. Mais quand Riel a eu besoin d'un ami, il est venu à Saint Hyacinthe, dans l'humble étude d'un avocat qui était alors en société avec le juge Bourgeois, des Trois-Rivières. Il est venu me demander l'hospitalité et il l'a eue loyalement ; il est venu demander protection à ce libéral, et il a eu protection. Il est resté dans ma maison, et c'est un des beaux souvenirs de ma vie de l'avoir reçu chez moi. L'honorable Procureur général a bien tort de croire qu'il n'y en a pas d'autres que lui qui ont soulagé ce pauvre malheureux. Non seulement je lui ai donné l'hospitalité, mais j'ai trouvé moyen de l'aider, et il s'en est toujours souvenu. Et quand plus tard il a été question de faire un mouvement pour Ambroise Lépine, nous n'avons pas attendu que les conservateurs de Montréal commencent le mouvement, je me suis mis à l'œuvre avec mes amis de St Hyacinthe et j'ai collecté une somme convenable que j'ai envoyée à Mgr Taché pour la famille de Lépine (applaudissements). On n'a pas l'habitude de se vanter de ces choses-là, mais ça se fait tout de même et on le fait avec plaisir. Certains hommes ont tort de laisser croire que tout le dévouement est de leur côté. Il me semble que je n'ai jamais reculé quand il s'est agi de dévouement. Il me semble que quand il s'est agi de secourir quelqu'un, quelque pauvre que je fusse, j'ai trouvé moyen de le secourir. Aujourd'hui, si je me suis levé pour adresser la parole et si j'ai parlé si longtemps je croyais que je devais cela à la mémoire de Riel. L'honorable Procureur général peut croire qu'il a fait plus que moi pour Riel. Mais si l'âme de Riel sait ce qui se passe dans cette chambre, elle doit trouver que les temps sont bien changés. Riel doit trouver qu'il a peut-être été trop pressé de dire dans son testament : "Je pardonne de tout mon cœur à mes ennemis et je remercie les citoyens de la province de Québec de ce qu'ils ont fait et de ce qu'ils se proposent de faire pour moi."

Or si j'ai bien compris, celui qui m'insulte aujourd'hui dans le Canadien parce que je défends la mémoire de Riel, a déclaré lui-même qu'il se chargeait de l'éducation de Jean, qu'il se chargeait de le faire instruire dans un séminaire. Avant de m'insulter qu'il tienne donc sa parole. Il le doit à la mémoire du grand patriote, c'est une dette sacrée !

M. l'Orateur, ma tâche est finie. On a dit que ce mouvement n'était pas sincère de notre côté. De quel droit ces gens-là viennent ils nous juger ? Où sont donc les preuves de leur dévouement au pays qui puissent leur permettre de nous insulter ainsi ? Est-ce que nos pères n'étaient pas comme les vôtres sur les mêmes champs de bataille pour défendre nos libertés et en conquérir d'autres ? Est-ce que nos pères ne marchaient pas la main dans la main comme des frères pour défendre ce pays ? Qui vous donne le droit de nous insulter de cette manière ?

Est ce que nous n'avons pas, nous les libéraux, fait ce que nous devons, dans la mesure de nos forces, pour servir notre cher pays ? Est-ce que vous n'avez pas, vous, certains conservateurs, fait ce que vous pouviez, dans la mesure de vos forces, pour perdre et ruiner ce cher pays ? (Applaudissements.)

Nous avons commencé ensemble ce grand mouvement national, le 16 novembre dernier ; vous étiez alors avec nous, et aujourd'hui vous êtes avec les ennemis. Nous ne vous avons pas alors dit que vous étiez des hypocrites. Nous avons honte de l'avouer, mais c'est vrai : nous vous croyions alors. Mais, maintenant, sachez-le, nous aurions le droit de vous dire que vous étiez des hypocrites alors, comme vous êtes des traîtres aujourd'hui, et vous n'avez pas celui de vous dire insultés. Et c'est vous qui osez, dans des circonstances aussi déshonorantes, mettre notre sincérité en doute, lorsque nous avons commencé ce grand mouvement ensemble et que la crainte vous l'a fait lâchement abandonner.

Vous n'avez pas le droit de nous juger et nous avons celui de vous condamner. Nous sommes restés fidèles à la cause nationale et vous l'avez trahie ! [Applaudissements.] Malheur à vous ! [Frémissements et applaudissements.]

Que les paroles brûlantes de notre poète national, Louis Fréchet, restent gravées dans votre mémoire et vous fassent regretter votre trahison.

" Ah ! nos nobles aïeux endormis sous la pierre, En s'éveillant ont dû fermer leur paupière Quand ils ont vu des fils parjures à leur nom Nous laisser outrager sans oser dire non. Si leurs regards ont pu suivre ce drame sombre, Comme leurs cœurs si fiers ont dû saigner dans l'ombre, Comme ils durent d'horreur vous maudire, hommes faux, Qui pour les opprimés dressiez des échafauds ! Ah ! tremblez ! ces grands morts, que trouble dans leurs tombes Le sang qui coule ainsi des froides hécatombes, Ont des voix qui sauront remuer les vivants, Les crimes ont toujours des effets dissolvants, Non ! l'ère des martyrs n'est pas encore fermée ; Tout vrai penseur le voit et le sent. La fumée Des bûchers trop souvent sut propager le feu. Tremblez ! vous dont l'audace ose ainsi tenter Dieu ! Tremblez ! bandits sans cœur dont la haine et la rage Préparent pour nos fils un avenir d'orage ; Celui dont le regard gouverne l'univers Avait, dans sa sagesse, à des peuples divers Donné ce sol fécond en patrimoine libre ; L'esprit chrétien devait maintenir l'équilibre Entre tous les enfants de ce commun berceau ; Leur paix dure depuis cinquante ans ; l'arbrisseau Est devenu grand arbre et couvre au loin la plaine ; Malheur à ces serpents dont la néfaste haleine Répand dans ses rameaux les souffles empestés, Des haines, des conflits et des rivalités ! "

[Applaudissements. Bravos. Applaudissements dans les galeries. La séance est suspendue et M. Mercier est entouré par une foule qui lui presse la main.]

ANNONCES NOUVELLES

Pèlerinage.— Encan de peintures, vernis.— Avis.— Frs. Jolicœur, A vendre.— O. Chalifour. On demande.— Cie du Pacifique Canadien.— Demandé.— N. C. Cormier. Terres à vendre.— Jos. Dajou. Pôlées à l'huile de charbon.— F. O. Vallérand. Avantages sans précédents.— F. X. Lepage. On demande.— Pharmacie du Palais.— Dr C. O. Lebel.

NOUVELLES LOCALES

AUJOURD'HUI 12 JUILLET : S. Jean Gualbert.— Lever du soleil à 4 h. 9, coucher à 7 h. 32. Quarante-Heures demain à Standon. TEMPS : variable et frais ; nuits froides.— Thermomètre : 60°

MORT SUBITE

M. McKiernan, professeur de musique et directeur de fanfare distingué, est mort subitement hier soir à Lévis.

EXCURSION DANS LE PORT

Les zouaves de Québec ont lancé un certain nombre d'invitations à l'occasion d'une promenade en yacht en vapeur qu'ils offrent à M. le comte Gazzoli, Garde Noble de Sa Saïteté. Cette promenade aura lieu jeudi prochain, le 15. Le Végé, qui a été nolié pour la circonstance, laissera le quai Champlain à 7 heures p. m. et sera de retour à 11 heures.

LA SOIRÉE DU 20

Ce matin, à neuf heures, s'ouvre chez l'éditeur de musique A. Lavigne, 55 rue de la Fabrique, le plan de la salle pour les personnes qui désirent retenir leurs places pour le Festival, mardi 20 juillet prochain. Ceux qui ne voudront pas s'exposer à des déceptions seront bien de ne pas attendre à la dernière heure.

DE RETOUR

M. A. Charlebois, contracteur, est de retour d'une excursion dans les provinces maritimes.

LA Foudre

On écrit de la Malbaie que la grange et les écuries de M. François McNicholl, cultivateur, ont été réduites en cendres par la foudre. Les pertes sont évaluées à \$500.

AU CAMP DE LEVIS

Il y a eu messe militaire hier matin en l'église paroissiale de St Joseph de Lévis. Un détachement de l'école de cavalerie, la batterie d'artillerie Lyndsay et les trois bataillons d'infanterie volontaire 61e, 88e et 92e s'y sont rendus musique en tête. Le lieutenant colonel Duchesnay y assistait, entouré d'un nombreux état major.

— A midi et demi, le lieutenant colonel Duchesnay a fait l'inspection de l'école de cavalerie et de la batterie d'artillerie.

— Dans la près midi, des centaines de personnes de la ville ont visité le camp des volontaires.

PARTI DE TOURISTE

Près d'une centaine de touristes américains sont arrivés hier à Québec et s'en sont allés visiter la chute Montmorency dans une longue file de carrosses.

GRANDE-ALLÉE

Une centaine d'hommes travaillent activement à l'élargissement de la Grande-Allée. Quand ces travaux, qui se font aux frais de la corporation, seront terminés, la Grande-Allée sera une véritable place publique, un des boulevards favoris de Québec.

ESPLANADE

Il n'y a pas à Québec de place publique plus négligée que l'Esplanade, qui est la propriété du gouvernement fédéral. Cela coûterait-il donc si cher que de faire couper au moins l'herbe qui y pousse comme dans un champ ? Franchement, le gouvernement devrait faire quelque chose pour mettre l'Esplanade dans un état au moins convenable.

TEMPERATURE

La nuit dernière a été extraordinairement froide pour la saison. On craint qu'il n'ait gelé en quelques endroits exposés. Heureusement, ce matin le soleil reprend ses droits.

POLICE

La police municipale a endossé son accoutrement d'été, dont la nouveauté est le chapeau de paille. La troupe se compose maintenant de 54 hommes.

QUATORZE JUILLET

Les Français de Québec célébreront leur fête nationale mercredi prochain par un grand dîner au restaurant du duc de Kent, rue St Louis.

LOUP-MARIN

Trois jeunes gens de Lévis ont tué un loup-marin samedi près du quai du gouvernement.

SUR LES MARCHÉS

Les poids verts et les patates nouvelles ont fait leur apparition sur les marchés samedi dernier.

CHANÇARD

Le prix de \$500 du Monde Illustré a été encore gagné par un Québécois, pour la quatrième ou cinquième fois. Cette fois, c'est un imprimeur, M. Victor Côté, qui a été l'heureux gagnant pour le mois de juin.

GRIEF DE COCHERS

Les cochers de place stationnant en face de l'hôtel St Louis se plaignent amèrement d'une sorte de conspiration montée contre eux. Il paraît que les hôteliers de Montréal et le personnel de la compagnie du Richelieu recommandent particulièrement aux toueistes destinés au St Louis de prendre l'omnibus ou de faire venir les voitures de chez Hough plutôt que d'employer les cochers de place.

AVIS AUX MERES

Le sirop calmant de Mme Winslow devrait toujours être administré aux enfants qui sont dans la période de la dentition. Ce sirop calme l'enfant, amollit les gencives, fait cesser les douleurs, fait disparaître toutes les coliques et est le meilleur remède pour la diarrhée. — Vingt centimes la bouteille. 10 mai 1886—la. q & h.

DECES

A New-Liverpool, le 10 courant, Samuel Dubé, à l'âge de 30 ans et 9 mois.

Les funérailles auront lieu mardi le 13 à 7 h. 30 a. m.

Le convoi quittera la maison mortuaire à 7 h.

Parents et amis et les membres de la Q. S. L. B. S. section no 2 sont priés d'y assister sans autre invitation.

Par ordre

THOS. SINJOHNS. Secrétaire.

A VENDRE

Un engin de 7 forces, avec bouilloire, en ordre parfait, n'ayant servi que quelques mois. Conditions très libérales. S'adresser à O. CHALIFOUR, Rue du Prince Edouard.

Pour la Dyspepsie ou une faible digestion, buvez l'Eau de St-Léon après chaque repas et avant de déjeuner pour la Constipation.

Gingras, Langlois & Cie QUEBEC

ANNONCES NOUVELLES

PELERINAGE

Avec l'autorisation de Son Eminence le Cardinal Taschereau, L'UNION LAMBILLOTTE de St Sauveur fera son pèlerinage annuel à Notre Dame de Lourdes à St Michel, Dimanche, le 18 juillet.

Le bateau à vapeur Pèlerin laissera le quai Champlain à 6 1/2 hrs a. m., arrêtant à St Joseph de Lévis, à St Laurent et à St Jean I. O.

Un R. P. de la maison de St Sauveur accompagnera les pèlerins et entendra les confessions à bord.

Il y aura une grande messe en arrivant à la grotte à laquelle il y aura communion.

L'Union Lambillotte chantera une messe solennelle, soutena par plusieurs instrumentistes du 9e bataillon.

Ce pèlerinage coïncidant avec la bénédiction des cloches à St Michel, nous invitons les personnes qui désirent assister à cette belle cérémonie à se joindre aux pèlerins.

Il y aura chant par l'Union, et musique par les instrumentistes du 9e à bord du vapeur aller et retour. Prix 50c. Enfants 25c. CYRILLE FALARDEAU, Vice président.

Encan de Peintures, Vernis, Vitres, etc., etc.

Par F. ALF. ST LAURENT

Le soussigné se retirant du commerce de peinture, vendra par encan à son magasin No 17 rue St Jacques, JEUDI le 15 JUILLET courant, toute la balance de son fonds de magasin, consistant en peinture à l'huile en canistres de 1 à 5 lbs, peinture sèche, bronze, vernis, verre à vitres, vitres de couleurs, huile pour l'usage des moulins, huile pour le cuivre, matériaux pour artistes, encre à écrire, etc.

AUSSI :— Une consignation de ferronneries et d'épicerie, etc.

La vente à 1 1/2 heure P. M.

F. ALF. ST LAURENT, Encanteur et agent général.

— Seul fabricant de la peinture élastique pour les toits et agent pour la vente de la peinture d'amiante.

12 juillet

Soumissions demandées

Des soumissions cachetées et endossées "Soumissions" seront reçues d'ici au 24 JUILLET courant, inclusivement, par le Rév. Mess. S. Garon, Ptre, curé de St Sébastien d'Asylmer, pour la construction d'une église en pierre, etc., dans la dite paroisse.

On pourra voir les plans et devis au presbytère de St Sébastien ou au bureau de l'architecte soussigné.

On ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

D. OUELLET, Architecte, 85, rue d'Aiguillon.

9 juillet 9, 10, 13, 15, 17, 20

AGENCE MATRIMONIALE JENSEN & CO

9, Station Road, Plaistow, Londres, Angleterre.

Maison établie dans le but de fournir aux "settlers" des colonies l'adresse de jeunes personnes respectables consentant à se mettre en relations avec des artisans, agriculteurs et autres ouvriers de bonne foi à la recherche de bonnes épouses. Celles-ci sont recrutées dans les districts agricoles d'Angleterre, d'Irlande, d'Ecosse et du pays de Galles, aussi bien que sur le continent européen. Les applicants sont priées de spécifier les conditions et leurs préférences particulières, et d'ajouter à leur lettre un mandat-poste de deux chelins, pour rencontrer les frais préliminaires.

6 juil 1m

Manufacture de Plessisville (Limitée)



Il y aura une assemblée générale des actionnaires de la "Manufacture de Plessisville" pour l'adoption des règlements, l'élection des directeurs, etc., au magasin de N. C. Cormier, etc., à Plessisville, le 15 juillet courant, à 1 h. p. m.

Acte des clauses générales des compagnies à fonds social, Cap. 24, 31 Vict., art. 22. Aucun actionnaire devant quelques arrérages sur des versements, n'aura le droit de voter à aucune assemblée de la compagnie.

Par ordre, A. VAILLANCOURT, Gérant.

Plessisville, 3 juillet 1886.

6 juil

AVIS

AUX CAPITAINES ET AUX PILOTES ENTRE QUEBEC ET MONTREAL

Nous, les soussignés, donnons avis que nous avons placé un pilier pour briser le courant au Cap à la Boche, à 15 pieds en avant du steamer "Ottawa."

P. FRADETTE & FILS.

6 juillet 18

POELES A L'HUILE DE CHARBON



INDISPENSABLE POUR L'ETE



Variete et Nouveaute

A vendre aux prix des manufactures par

F. O. VALLERAND, 92, Cote Lamontagne et 33, rue Notre-Dame.

JERSEYS

Nous invitons le public à venir examiner le plus grand assortiment de Jerseys en cachemire, dans les derniers genres, les plus nouvelles couleurs et les plus bas prix encore offerts.

Jerseys unis, couleur crème, pour dames \$1.55.

Jerseys braidés, couleur crème, pour dames, de \$1.65 à \$3.50.

Jerseys braidés, couleur crème, avec devant cardinal, \$2.50.

Jerseys noirs braidés, pour dames, \$1.65.

Jerseys noirs perlés, pour dames, \$3.35.

Jerseys braidés, bleu marin, cardinal, sultan, brua, bleu ciel, bronze et or, à \$1.65 etc., etc.

Jerseys de couleur, garnis de grosses perles, \$4.00, etc.

Jerseys de soie noire pour dames.

GLOVES, FRY & CIE.

ROBES J RSEYS POUR ENFANTS

Derniers genres, couleurs crème, cardinal brun et bleu marin, \$2.10.

Derniers genres en bleu marin et blanc cardinal et blanc, bleu et cardinal, \$3.50

—AUSLI—

Un lot de Robes Jerseys, différentes couleurs, offertes à à peu près moitié prix.

Un lot de Robes de Batiste et Réphir, de \$2.75 à \$13.60.

N. B.— Nous désirons faire remarquer aux dames que les robes jerseys sont les plus économiques et les plus convenables que l'on puisse acheter pour les enfants.

GLOVER, FRY & CIE.

QUEBEC-CENTRAL

Ligne de Québec, Boston, New-York et des Montagnes Blanches

La seule ligne ayant sur tout son parcours des chars palais et des chars doritoirs sans transbordement entre Québec et New York

La route la plus directe et la meilleure pour Boston et tous les points de la Nouvelle Angleterre via Sherbrooke et le lac Memphremagog

LE OU APRES LUNDI LE 14 JUIN

les trains quitteront Québec : EXPRESS—Départ de Québec par le bateau passeur à 2.15 p. m., de Lévis à 2.45 p. m ; arrive à la Jonction de la Beauce à 4.40 p. m ; arrive à Sherbrooke à 8.49 p. m ; arrive à New Port Vt, à 10.30 p. m ; arrive à Boston à 8.30 a. m ; arrive à New York à 11.45 a. m.

Les chars palais et chars doritoirs Monarque avec buffet circulent jusqu'à New York sans transbordement.

MIXTE—Part de Québec par le bateau passeur à 2.30 p. m ; de Lévis à 3.00 p. m ; arrive à la Jonction de la Beauce à 6.45 p. m ; arrive à St François à 7.45 p. m.

Les trains arrivent à Québec : EXPRESS—Part de New York à 4.30 p. m ; de Boston à 7.00 p. m ; de New Port à 6.00 a. m ; arrive à Lévis à 2.30 p. m et à Québec par bateau passeur à 2.30 p. m.

Chars palais et chars doritoirs Monarque avec buffet marchent de New York à Québec sans transbordement

MIXTE—Part de St François à 6.00 a. m de la Jonction de Beauce à 7.25 a. m ; arrive à Lévis à 11.15 a. m et à Québec par bateau passeur à 11.30 a. m.

Train rapide, beau paysage et raccourcements certains

Les rails et express de New York et Boston circulent directement sur cette ligne. Le bagage est étiqueté entre tous les endroits.

Pour billets et autres informations s'adresser au bureau général des billes, en face de l'Hôtel St Louis.

R. M. STOCKING, Agent, JAS. B. WOODWARD, Gérant-général

J. H. WALSH, Gérant général des passagers.

LIGNE DE STE ANNE

A partir de JEUDI, le 27 MAI courant le vapeur "Brothers" fera ses voyages entre Québec et Ste Anne tous les jours à 6 a. m., excepté les MARDIS et SAMEDIS où les voyages suivront la marée, faisant un voyage régulier tous les dimanches.

Le départ du dimanche aura lieu à 6 h. du matin du quai Champlain. Le prix aller et retour sera de 50 cents.

Toute société religieuse ou civile qui voudrait organiser un pèlerinage pourra engager ce vapeur à des conditions avantageuses, en s'adressant au capitaine du vapeur.

ELZEAB FORTIER.

17 juin 3m

UNE AUTRE GUERISON OBTENUE PAR L'AU MINERALE ST-LEON

MM. GINGRAS, LANGLOIS & CIE, Messieurs,—Depuis près de 40 ans je souffrais horriblement des bronches. Après avoir essayé différents remèdes, sans aucun soulagement, je me suis décidé à faire usage de L'EAU ST-LEON. J'en ai fait usage depuis sept mois et je suis maintenant complètement guéri. A ceux qui désireront avoir quelques informations, je crois qu'il sera de mon devoir de faire part de mon expérience, s'ils s'adressent à moi, à mon bureau No 139, rue St-Pierre, ou à ma résidence privée, No 39, rue St-Patrice. HONORÉ CASAUULT H. C. S.

La célèbre Eau Minérale St-Léon est en vente chez tous les principaux pharmaciens et Epiciers de la ville pour la modique somme de 25 cents le gallon.

GINGRAS, LANGLOIS & CIE, Seuls agents pour toute la Puisseance, Vis-à-vis l'Archevêché

16 mars 18

Jos. Hamel & Freres Rue Sous le Fort et Côte Lamontagne.

ont l'honneur d'informer leurs nombreuses pratiques de la ville et de la campagne, ainsi que le public en général, qu'en vue de hâter la liquidation de leur énorme fonds de commerce, ils ont fait une réduction de prix qui leur permet de défier toute concurrence. Mentionnons, entre autres articles, de superbes indiennes satinées, valant 3c pour 17c. Des tweeds valant \$1.00 et \$1.25 pour 75 cts. Des garnitures et des dentelles sacrifiées à vil prix, etc.

Leur département des Tapis, Côte de la Montagne, est connu de tout le monde. Une visite à ce département ne peut être qu'avantageuse pour le client.

Prélards écossais, anglais, américains et canadiens.

Tapis Bruxelles, velours, tapisserie et Kidder.

Poies, baguettes et garnitures de cuivre ; Etoffes à rideaux, rideaux de toutes sortes. Une quantité d'articles importés expressément pour les messieurs du clergé et les communautés religieuses.

127 Une visite est sollicitée. 18 juin

Medaille-souvenir

Avec la bienveillante permission de Son Eminence le Cardinal archevêque de Québec, j'ai fait frapper une médaille pour perpétuer le souvenir de la grande faveur qui vient d'être accordée au pays tout entier dans la personne de Mgr E. A. Taschereau. Cette médaille porte d'un côté l'effigie de Son Eminence et sur le revers les armes de l'Archidiocèse. C'est une véritable œuvre d'art.

A vendre chez les principaux horlogers

PRIX 25c.

Faites en or et en argent à ordre. Un escompte aux agents sur l'achat d'une douzaine ou plus.

En gros seulement par G. SEIFERT, Bijoutier, 35, rue de la fabrique

6 juin

Canadian Express Co

A l'avenir, cette compagnie distribuera les effets jusqu'à la rue St Ours, St Roch. Communication par téléphone.

N. C. SCOTT Agent.

29 juin 1886 18

J. Theophile Lemieux L. L. B. NOTAIRE

a ouvert un bureau à St Romuald, en face de chez MM. Nault & Labrie, épiciers.

6 juillet 18

CADFAUX DE NOCE !

BEAU CHOIX ! DESSINS NOUVEAUX ! Objets galvanisés, vases à salade ou à fruits, services à thé, etc.

Jolies horloges et ornements en bronze. Objets en argent avec boîtes couvertes en peluche, cuillères d'argent, fourchettes, service à dessert, porte bouquets.

Leven tenuis, balles emplumées et volantes

G. SEIFERT EUROPEAN BAZAAR

34, rue de la Fabrique

FEUILLETON DE L'ELECTEUR

LE CAPITAINE

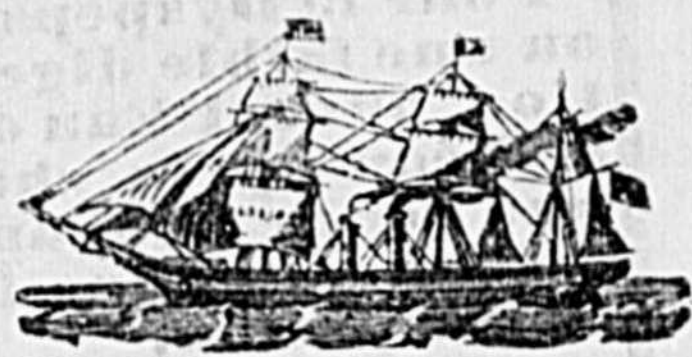
MARCHE-OU-CREVE

CHAPITRE V

LE COMLOT

—Trois millions ! s'écria Peyretorte... Le lendemain, les équipages des huit navires de sa maison, qui se trouvaient en ce moment en rade, furent réunis à bord du Malabar, magnifique trois mâts que Jacques commande en personne.

—Mes enfants, leur dit-il, le hasard, la Providence, Dieu ont voulu que nous ne nous séparions pas nos parents. Mais nous avons tous une mère que, comme moi, vous devez aimer à l'adoration à la folie. Cette mère, vos cœurs l'ont déjà nommée, c'est la France, c'est la patrie.



Ligne Allan

Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des mailles Canadiennes et des Etats-Unis.

86 ARRANGEMENTS D'ETE 86

CETTE LIGNE se compose des plus sants steamers en fer de 1re classe suivants, bâtis sur la Clyde, à double engin. Ils sont construits par compartiments étanches, surpassant les autres en force, rapides et confortables, renfermant toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique peut suggérer et ont fait la plus courte traversée.

Table listing ship names, tonnage, and commanders for the Allan Line, including NUMIDIAN, PARISIAN, SARDINIAN, etc.

LIGNE DE LA MALLE DE LIVERPOOL LONDONDERRY, QUEBEC ET MONTREAL

Table with columns: De Liverpool, De Derry, Steamships, De Quebec, listing dates and ship names.

Prix du passage de Quebec

Table showing prices for Cabin, Intermédiaire, and Entrepont.

Un vapeur avec les mailles et les passagers pour les steamers en destination de Liverpool quittera le quai Napoléon, le matin du départ à neuf heures précises.

SERVICE SUPPLEMENTAIRE ENTRE LIVERPOOL, LONDONDERRY, QUEBEC ET MONTREAL

Table listing ship names and dates for the supplementary service between Liverpool, Londonderry, Quebec, and Montreal.

En partant de Québec, ces steamers se rendront directement à Liverpool et ne transporteront que des passagers de Cabine.

Prix du passage de Quebec

Table showing prices for Cabin and other services.

LIGNE DE GLASGOW QUEBEC ET MONTREAL

Table listing ship names and dates for the Glasgow line to Quebec and Montreal.

Le Carthagénien et le Buenos Ayrean ne transporteront que des passagers de cabine à \$50 chaque.

LIGNE DE LONDRES, PLYMOUTH, QUEBEC ET MONTREAL

Table listing ship names and dates for the London, Plymouth, Quebec, and Montreal line.

Les lits sont invariablement payables d'avance. Un médecin expérimenté se trouve dans chaque steamer.

Connaissances directs accordés à Liverpool et dans les ports du continent pour toutes les parties du Canada et des Etats de l'Ouest.

G. I. BARTHE Avocat, C. R.

Ex-M. P. pour Richelieu tient actuellement son bureau à sa résidence No 19 rue des Champs (Avenue Laviolette) aussi un bureau à Nicolet, rue St Joseph, chez P. Prince, huissier, où il se rend tous les jeudis.

Je viens de recevoir à l'occasion des Fêtes

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT

de beaux instruments qu'il y ait en Canada, consistant en pianos à queue (de tous les formats) pianos droits (nouveau modèles) pianos carrés et orgues à pédales et de salons.



et les orgues-harmoniums "DOMINION."

Tous instruments de choix, de nouveaux styles, uniques dans leur genre et ne se trouvant nulle part ailleurs. Les personnes désirant un instrument de choix à un prix raisonnable devraient venir visiter mon assortiment si possible, ou écrire pour catalogues illustrés.

L. E. N. PRATTE,

SEUL AGENT POUR LA PROVINCE DE QUEBEC,

1676, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL, 1676.

Messieurs les Marchands

Peuvent se procurer constamment à bas prix un assortiment très varié de BISCUITS en tous genres, CONFISERIES PURES, ordinaires et de fantaisie, CHOCOLATS Cie Coloniale, CIGARES les meilleures marques, CIGARETTES les plus en vogue. EN GROS SEULEMENT

A. B. DUPUIS

57 RUE ST-PAUL 57

8 fév 11m

BIERE ET PORTER LABATT

Les boissons par excellence pour les chaleurs sont les Célèbres Bière et Porter Labatt de London

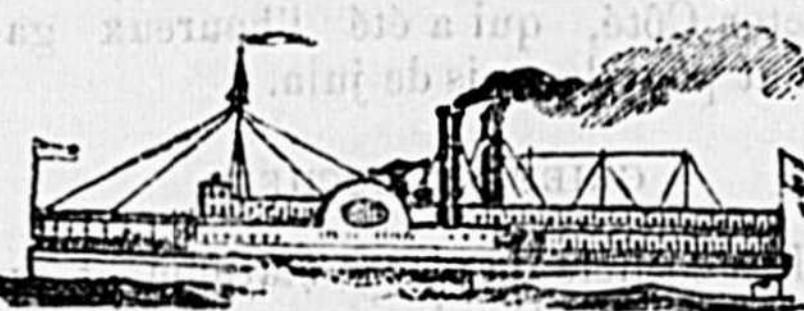
Les plus hautes autorités médicales en recommandent l'usage comme tonique et comme le breuvage le plus favorable à la santé. L'analyse du Rév. P. J. E. Pagé, professeur de chimie de l'Université Laval, prouve qu'ils sont fabriqués avec les meilleures qualités d'orge et de houblon et qu'ils peuvent rivaliser avec les meilleures bières et porters importés, et ne contiennent ni acide, ni autres ingrédients nuisibles à la santé.

POUR LA BELLE SAISON, achetez la célèbre Bière et Porter Labatt, London, et n'en prenez point d'autre en substitution.

N. Y. MONTREUIL, Seul agent, Québec.

P. S.—En mains le stock le plus considérable de Québec de Bière en Bouteilles, 13 avril 6m qah

TRAVERSE DE St Romuald et Sillery



LE VAPEUR "LEVIS"

Capt Desrochers, gérant

Le et après le 12 MAI laissera (le temps et les circonstances le permettant) comme suit :

Table showing departure times for the Levis steamship to New Liverpool and Québec.

LES DIMANCHES

Table showing departure times for the Levis steamship on Sundays.

Arrêtant à St Romuald et au quai de M. Bowen, Sillery, en montant et descendant. Tous les samedis il y a un voyage de St Romuald et Sillery à Québec à 7 h. p. m.

Traverse de l'île d'Orléans



VAPEUR "ORLEANS"

Capt Bolduc

Le et après le 12 MAI, jusqu'à nouvel ordre (le temps et les circonstances le permettant), ce bateau fera le trajet comme suit :

Table showing departure times for the Orleans steamship to Québec and Île d'Orléans.

DIMANCHE

Table showing departure times for the Orleans steamship on Sundays.

Arrêtant à St Joseph en allant, et en revenant.

Les jours de fête, un voyage se fera de l'île à Québec à 8 h. du matin. Le prix du passage de St Joseph le dimanche est le même que celui de l'île. Ce bateau fera un voyage extra tous les jeudis de l'île à Québec à 10 h. p. m.

Avantages sans précédents MAISON F. X. LEPAGE & CIE, 45, rue de la Couronne, St-Roch, Québec. Des achats importants venant d'être faits à de grandes réductions leur permettent d'offrir les articles suivants à des prix qui ne peuvent souffrir de comparaison.

Pharmacie du Palais

LE Dr C. O. LEBEL

à l'honneur d'informer le public de la ville et de la campagne qu'il a ouvert une pharmacie rue St Paul No 235 (en face de la gare du Palais). Son assortiment sera complet, renfermant tous les produits pharmaceutiques et chimiques, médicaments patentés, quantités américaines, françaises, grâces et teintures; ainsi que les articles de fantaisie et spécialités du dernier goût.